

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 29

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 19 Juillet 1873.

C'est mercredi, 9 courant, que les ouvriers démolisseurs ont attaqué la flèche de la Cathédrale, construite par l'architecte Perregaux, en 1827.

Vue de loin, cette haute charpente mise à découvert comme un immense squelette, donne à l'édifice quelque chose de triste et de délabré.

Mais un sentiment plus pénible encore s'empare de vous lorsqu'on pénètre dans le chœur de la Cathédrale. Au ciel de la coupole est un vaste échafaudage au milieu duquel on a ménagé une ouverture par où l'on peut descendre perpendiculairement dans l'église, au moyen de cordes, les pièces de bois enlevées à la charpente de la flèche. De temps en temps, des tronçons de poutres, lancés par cette ouverture d'une hauteur de 150 à 200 pieds, tombent comme un plomb sur les larges dalles, puis bondissent au loin en sifflant dans l'air.

Près de là, un objet frappe la vue des curieux ; c'est le coq, relégué dans un coin, triste, rêveur et baissant l'aile comme un souverain déchu. En effet, ce pauvre volatile fait peine à voir. Il est toujours profondément humiliant de descendre si bas après avoir été si haut (235 pieds), après avoir régné pendant un demi-siècle dans ces régions éthérées et fait étinceler au soleil l'or de sa queue, bien au-dessus de tous les autres coqs, bien au-dessus des hommes, hélas !...

Espérons que M. Viollet-Leduc voudra bien le réhabiliter en en décorant la nouvelle flèche. Remettre sur son trône un pauvre coq est aussi juste, pour nous autres républicains, que d'en faire descendre un roi.

On remarque sur ses ailes les noms des quelques couvreurs qui l'ont visité, entre autres celui de Jean Pilet, avec la date de 1850. Sur la crête, on lit : *Jaques Heysé, doreur à Lausanne, 1827.*

Ce coq, qui nous paraissait gros comme une colombe, mesure à peu près 3 pieds de longueur et pèse près de quarante livres.

Le courageux ouvrier qui est allé nous le chercher là-haut est Louis Blanc, âgé de 21 ans.

Le travail qu'il a fallu faire pour l'arracher à l'énorme tige de fer à l'extrémité de laquelle il était solidement fixé, était, comme chacun peut le comprendre, plein de difficultés et de danger. Aussi, après cette hardie besogne, ce jeune homme exténué, accablé de fatigue, sous un soleil brûlant,

s'est-il endormi pendant une demi-heure sur une des croisées intérieures de la charpente.

Ne le voyant pas redescendre, son frère alla s'enquérir de son sort, et revint bientôt vers ses camarades. « Laissons-le tranquille, leur dit-il, il ne risque rien. »

Que les rêves doivent être dorés et grandioses sur ce lit du ciel !...

L'accident arrivé à L. Blanc ne l'a point conduit à l'hôpital, comme l'ont rapporté quelques journaux. Au contraire, quoique blessé assez grièvement à la main et interrompu dans son travail, il descendit vivement au poste de police, pansa sa blessure et regagna son nid d'aigle.

Ce fut l'affaire de quelques instants.

Nous avons sous les yeux trois brochures trouvées dans le petit pommeau placé à 5 ou six pieds au-dessous du coq, qui n'offrent rien de particulier. L'une est un traité religieux ayant pour titre : *La petite vérole* ; l'autre est un discours prononcé par Sigismond Scheler, pasteur de la paroisse allemande de Lausanne, à l'occasion de la première assemblée de la Société biblique auxiliaire allemande de Lausanne, le 7 janvier 1827 ; la troisième contient trois sermons prononcés en 1825, par le même, dans l'église allemande.

M. Scheler, dont il est ici question, était le père du professeur qui a donné, ces dernières années, diverses conférences littéraires dans notre ville.

L. M.

Monsieur Blanchet a eu l'amabilité de nous envoyer la *Liberté*, de Fribourg, journal ultramontain de la plus belle eau, qui s'est emparé avec empressement de la lettre adressée au *Conteur* au sujet de l'évêque Sébastien de Montfaucon. Il paraît que l'histoire du souterrain utilisé par ce prélat pour ses menus plaisirs a singulièrement déplu à ces Messieurs, qui n'aiment pas qu'on révèle ces petits secrets. Mais, nous l'avons déjà dit, c'est peine perdue que de vouloir faire des saints avec de pauvres mortels comme Sébastien dont la vie est bien connue. Ce souterrain, par lequel l'évêque s'est échappé en 1536, n'était pas, du reste, le seul ; on sait qu'il y en avait un autre qui conduisait au couvent des *Visitandines*, situé dans la rue Madelaine ; la plupart des demeures épiscopales avaient quelque passage secret aboutissant à des couvents de femmes. Dans quel but ?.. *That is the question.*

Hélas, est-il besoin de remonter si haut pour constater les fâcheux résultats du célibat des prêtres ; depuis que Grégoire VII a institué ce dernier, l'histoire et les chroniques n'ont cessé de nous révéler des faits qui nous édifient suffisamment à cet égard.

La *Liberté* se plaît à considérer la lettre de M. Blanchet comme un « parfait démenti des erreurs au moyen desquelles quelques écrivains, imitant ou copiant le perfide Ruchat, ont tenté d'obscurcir l'histoire du diocèse de Lausanne. »

Ainsi MM. Jean de Muller, Vuillemin, Monnard, Daguët, Zchokke, Olivier, Verdeil, etc., etc. ne sont que des imitateurs qui sans se rendre compte des faits, sans étude consciencieuse, ont seulement copié le perfide Ruchat!...

Boileau a dit : « Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. » Il aurait dû dire : « Avant donc que d'écrire, allez vous inspirer à Fribourg. » Et c'est ce qu'auraient dû faire ces Messieurs.

Enfin le journal catholique fait suivre la lettre de M. Blanchet de ces singulières réflexions :

« Le *Conteur vaudois*, au lieu d'accuser réception de ces rectifications, purement et simplement, s'est permis de nouvelles invectives contre la religion. Dès lors la discussion est close ; il n'y a plus de *réplique* possible ; suivre l'auteur dans ses nouvelles pérégrinations, ce serait sortir de la question, laquelle, aux termes de la lettre reproduite par la *Liberté*, a pour objet de justifier Gui de Menthonay dans ses lois contre les femmes de mauvaise vie, et de réhabiliter la mémoire de Sébastien de Montfaucon, le plus infortuné des Princes-Evêques de Lausanne. »

Un pareil langage montre assez que ce pauvre journal est à bout d'arguments. Il a raison, de ne pas nous suivre dans de nouvelles pérégrinations ; il ne s'en soucie guère, du reste, car nous ferions encore ample moisson de faits semblables à ceux qui font l'objet de cette polémique.

Nous trouvons dans un journal français la perle suivante :

C'est un cantique imprimé au *verso* des prospectus d'un maître d'hôtel de Lourdes.

HYMNE A NOTRE-DAME DE LOURDES

(On gagne une INDULGENCE¹ en récitant-cet hymne à jeun).

Vierge Marie, /
Verse en nos cœurs
De ta source bénie
L'amour et les douceurs.
Les traîtres infidèles
Et leurs vaines clameurs
Poursuivent les fidèles

Qui viennent pour guérir leurs douleurs. (sic)

Mais le démon et la République (sic)

Sont vaincus (sic) par notre cantique,

Ils doivent avoir plus d'un remords (sic)

VIVE MONSIEUR LE COMTE DE CHAMBORD ! (sic)

Amour sacré de la Sainte-Vierge,

Conduis, soutiens les pèlerins,

Nous te brûlerons plus d'un cierge

Et tracerons ton nom sur la pierre avec nos burins. (sic)

(1) Nous réclamons celle du lecteur.

Arrivez tous, paralytiques
Et gens qui avez des coliques, (sic)
En vous trempant le corps dans les eaux (sic)
Vous serez guéris de vos maux.

Vainement, vainement on nous *abreuve* d'outrages. (sic)

Cela *réchauffe* nos courages,

De Lourdes les pèlerinages

Seront toujours un splendide but de voyage. (sic)

Voyons un peu le *recto* du prospectus :

Chambre à deux lits avec sommiers élastiques, 6 francs.

Chambre à un seul sommier élastique, 4 francs.

Table d'hôte à 5 1/2 heures. Pain à discrétion (!)

Voitures à volonté et chaises à porteur. Chevaux de promenades.

Envoi franco en province et à Paris de l'eau *bénite*. (sic.)

Suit la carte des vins, où on lit cette remarque :

« L'eau de Lourdes s'allie à tous les vins secs, elle est à la fois digestive et purgative, suivant les tempéraments. »

Les Japonais.

Les ambassadeurs japonais ont assez fait parler d'eux, ils ont assez joyeusement banqueté à Lausanne et apprécié nos vins de Villeneuve, pour rendre opportuns et intéressants quelques détails sur leur pays.

Le Japon est habité par un peuple industriel et intelligent. Si le Japonais ressemble aux Chinois par beaucoup de côtés, il s'en éloigne par d'autres et lui est bien supérieur au point de vue moral. — Les caractères de l'écriture sont les mêmes au Japon et en Chine, et la littérature japonaise n'est pas nationale, mais toute chinoise. Au Japon règnent, comme en Chine, les deux cultes de Bouddha et de Confucius. La nourriture est composée de végétaux parmi lesquels domine le riz, et des poissons, avec accompagnement de thé et d'eau-de-vie.

Le Japonais est guerrier. Un soldat japonais tient bon contre l'ennemi. Lui enlever son sabre c'est le déshonorer, et il ne le reprendra que teint du sang du vainqueur. Le duel est terrible dans son exécution. L'habitant du Nippon s'ouvre le ventre d'un coup de sabre, et défie son adversaire d'en faire autant en lui donnant le signal de cet acte mortel.

Le Japonais, d'un caractère enjoué et ouvert, d'une intelligence remarquable, est avide de connaître ce qui se passe au dehors et désireux d'apprendre.

Les Japonais sont de moyenne stature ; ils ont la tête grosse, un peu enfoncée dans les épaules, la poitrine large, le buste long, les jambes grêles et courtes, les pieds petits et les mains fines. La nuance dominante du teint est le brun olivâtre. Dans la haute société, et jusque dans la classe bourgeoise, il est des femmes qui ont le teint tout à fait blanc.

Le vêtement des Japonais est une espèce de robe de chambre ouverte, que l'on fait un peu plus large pour les femmes que pour les hommes. — Ils ne